**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**11/10/2024**

**Objectif 30x30 : les rangers du monde entier avancent ensemble pour la préservation de la biodiversité  
à l’échelle planétaire**

**Les gardes nature, autrement appelés rangers, sont actuellement réunis à Hyères, dans le sud de la France, dans le cadre de leur 10ème IRF Congrès mondial, co-organisé par l’International Ranger Federation (IRF) et l’association Gardes Nature de France (GNF). À cette occasion, plus de 400 rangers se retrouvent pour échanger sur des thématiques variées, comme leur rôle clé dans la préservation de la biodiversité mondiale et le soutien nécessaire des institutions politiques et des populations.**

En 2030, 30 % des terres et des mers de la planète devraient être protégées. Il s’agit de la cible 3 (ou l’objectif 30x30) du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB), adopté lors de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique à Montréal en décembre 2022. Aujourd’hui, à l’échelle mondiale seuls 16 % des terres et 8 % des mers sont protégées. Le temps est donc compté pour atteindre dans les six prochaines années l’objectif fixé.

Les rangers, ces femmes et ces hommes de terrain engagés pour la nature et les peuples, sont indispensables pour atteindre cet objectif mondial. Mais en réalité, leur contribution va bien au-delà de ce seul objectif. Leurs actions ont en effet un impact sur plus de la moitié des cibles du Cadre mondial (CMB). Ainsi, ils participent notamment à stopper l’extinction des espèces (cible 5) protéger la diversité génétique et gérer les conflits Homme-faune (cible 4), à gérer durablement les espèces sauvages (cible 9), à renforcer la coopération scientifique et technique en matière de biodiversité (cible 20), et à assurer l’égalité des genres et le renforcement de la participation des femmes dans de l’action en faveur de la biodiversité (cible 23).

“*À travers le monde, les pays doivent porter leurs propres ambitions nationales pour augmenter la superficie des aires protégées et leur accorder une vraie valeur*”, explique lors du congrès Madhu Rao, Présidente de la Commission des aires protégées au sein de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Plusieurs pays ont déjà atteint cet objectif : 30 % de leurs terres et mers sont protégées. En France, par exemple, 33,5 % du territoire (terres, mers, hexagone et outre-mer confondus) est considéré comme étant des aires protégées (tous statuts confondus) dont 4,2 % en protection forte. Mais ces chiffres sont-ils alignés à une protection réelle et qualitative ? Une marge de progression existe.

Sur le terrain, il faut déployer davantage de rangers et développer les moyens afin de gérer concrètement, correctement et efficacement les aires protégées. *“A l’échelle mondiale, nous avons besoin d’un million de rangers supplémentaires, bien formés et équipés, pour atteindre l’objectif 30x30.” précise Carole d’Antuoni, Présidente de l’association Gardes Nature de France (GNF)*. Au sein des institutions politiques locales, nationales et internationales, leur voix doit être plus entendue et leur présence plus accentuée.

“*Face à cet objectif mondial, la responsabilité des rangers peut être lourde à porter*”, témoigne Urs Reif, Président de l’European Ranger Federation et lui-même ranger dans le Parc national de la Forêt Noire (Allemagne), lors du congrès. Nécessaires mais pas suffisants, les rangers ne peuvent porter seuls ces ambitions mondiales. L’ensemble de la société doit rejoindre leur cause et agir pour préserver la nature, ce bien commun.

**Télécharger une sélection de photos du congrès,** [**ici**](https://drive.google.com/drive/folders/1A0WsosO1T6XCIckwwbmUjXoRsqrYYEpL?usp=sharing)**.**

**Plus d’informations, ici : https://worldrangercongress.org/press/**

**Contacts presse :**

**GARDES NATURE DE FRANCE**

**Lucie LEUTENECKER & Ludmilla TERRES**

[**com.gardesnaturedefrance@gmail.com**](mailto:com.gardesnaturedefrance@gmail.com) **- 00 33 6 19 34 69 28 - 00 49 1 76 95 83 33 95**

**À propos des organisateurs**

**L’International Ranger Federation (IRF)** est une organisation mondiale à but non lucratif, créée en 1992 pour développer, faire progresser et promouvoir la profession des gardes nature. L’IRF reconnaît que les gardes nature et les autres professionnels des aires protégées, qu’ils soient étatiques, régionaux, communaux, indigènes ou privés, participent à la préservation de la nature et du patrimoine culturel et historique, et à la protection des droits et du bien-être des générations actuelles et futures. L’IRF est le porte-drapeau des gardes nature au niveau mondial et la voix des associations de gardes nature du monde entier. ***> www.internationalrangers.org***

**L’association Gardes Nature de France (GNF)** a été créée le 16 octobre 2010 à Florac, à l’issue des Rencontres des Parcs Nationaux. Cette association professionnelle regroupe des agents de terrain des différents espaces naturels de France, tels que les Parcs naturels régionaux, les Parcs nationaux, les Réserves naturelles, les sites du Conservatoire du littoral et les Grands Sites de France, afin de soutenir les professionnels de la protection de la nature et leurs institutions. Les principaux objectifs de GNF sont la promotion des métiers de la protection de la nature, la mise en réseau des agents de terrain, la solidarité et le soutien, l’amélioration du professionnalisme par le partage d’expériences et l’échange d’informations, et l’organisation de congrès et de groupes de travail. GNF est également la section française de la « International Ranger Federation » (IRF).

***> www.gardesnaturedefrance.org***

